Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 12 (1883)

Heft: 4

Artikel: Petit traité de logique : critique [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040175

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

commencés dès la première année d'école et continués avec une lente, sage, mais incessante gradation, donnent seuls des résultats satisfaisants. C'est dans ces matières surtout qu'il importe d'appliquer le *fit faber fabricando* des latins.

En forgeant on devient forgeron. Mais pour forger il faut être à la forge, pour s'instruire il faut aller à l'école, et c'est ici que nous allons trouver une nouvelle explication de notre infériorité en matière d'instruction primaire en général et dans le domaine de la composition en particulier.

Il m'est arrivé souvent d'entendre dire dans la Gruyère : « Mais c'est étrange! nos enfants vont à l'école dès l'âge de 7 ans jusqu'à leur quinzième ou leur seizième année ; ils passent ainsi en classe plus de temps que les élèves de Vaud, de Neuchâtel, de Genève, et nous restons quand même aux derniers rangs. »

Outre que les auteurs de ces réflexions ne pensaient pas à ce que j'ai dit de l'influence du patois, ils n'avaient pas médité sur le tableau suivant qui se recommande de lui-même à l'attention de tous. M. P.

PETIT TRAITÉ DE LOGIQUE

CRITIQUE

(Suite.)

47. Tandis que les sens sont nécessairement composés de l'âme et d'un organe, l'entendement, principe de la connaissance intellectuelle, a son siège dans l'âme seule ; c'est une faculté absolument simple, comme l'âme elle-même, qui, étant immatérielle, n'a pas de parties. Les actes de l'entendement s'accomplissent donc tout entiers dans l'âme ; sous ce rapport on les appelle *immanents,* et c'est à cette propriété qu'est due la supériorité de la connaissance intellectuelle. Car si les actes de l'entendement étaient transitoires, nous ne pourrions pas les saisir, pour ainsi dire, par la réflexion, ni les modifier par l'analyse et la synthèse ; mais comme dans toute activité transitoire, l'action de l'entendement, une fois hors de l'âme, échapperait à l'influence du principe d'où elle provient. Un moteur, par exemple, après avoir transmis son mouvement à un autre corps, ne peut plus le reprendre, ni le diriger. Aussi l'expérience nous fait-elle voir partout que, plus une activité est immanente, plus elle a d'indépendance, de spontanéité et de perfection. Il est certain que les fonctions vitales, telles qu'on les constate dans les végétaux, l'emportent sur l'activité qui se manifeste dans les substances minérales ; cette supériorité tient à l'immanence de ces fonctions. Les sensations et la spontanéité des animaux appartiennent à un genre d'activité encore plus immanente : voilà

pourquoi le règne animal est au-dessus du règne végétal. Par la même raison les deux facultés spirituelles de l'homme, l'entendement et la volonté, possèdent une prééminence incontestable; les actes de ces facultés sont immanents non seulement en tant qu'ils ne sortent pas du cercle formé par un organisme, comme daus les plantes ou dans les animaux, mais encore en ce sens qu'ils s'accomplissent d'un seul et même être indivisible, l'âme. De là, outre la réflexion, par laquelle l'entendement perçoit ses propres actes, cette indépendance spéciale de la volonté humaine d'où naît le libre arbitre, la responsabilité et l'ordre moral tout entier. C'est aussi à la même cause qu'est due la prérogative en vertu de laquelle l'homme seul, parmi toutes les créatures animées, doit être considéré non pas comme un individu quelconque, mais comme une *personne.*

48. La connaissance intellectuellle résulte de deux sortes d'actes: l'acte *direct,* et l'acte *réflexe.* Par l'acte direct, l'entendement produit les idées d'après les sensations, ainsi que nous l'expliquerons dans le chapitre suivant. Ces idées une fois formées, sont perçues par l'acte réflexe. Tant qu'il n'y a que l'acte direct, la connaissance intellectuelle n'est pas complète, parce qu'elle n'a pas encore pour objet quelque chose d'idéal et d'abstrait. La réflexion est donc essentielle à la connaissance intellectuelle proprement dite; c'est par elle, en effet, que l'entendement contemple les choses dans les idées abstraites qu'il vient de produire lui-même et qui lui sont immédiatement présentes.

CHAPITRE II

DE L'ORIGINE DES CONNAISSANCES

49. Les connaissances sensitives sont dues, généralement parlant, à l'action des objets extérieurs sur nos organes. L'âme, dans les sensations, est toujours passive au premier abord; ce n'est qu'après avoir subi une impression que, dans certains sens, elle réagit. Nous n'avons pas à nous préoccuper ici de la manière dont les causes matérielles peuvent agir sur un être spirituel tel que l'âme humaine; il nous suffit de constater le fait. Du reste, l'on doit se rappeler que les objets extérieurs n'agissent pas directement sur l'âme, mais plutôt sur l'organe animé. L'âme est purement passive dans les sens de la vue, de l'ouïe et du *sensorium commune;* en effet, elle ne réagit ni sur les organes, ni sur les objets extérieurs. Voir, entendre, percevoir, n'impliquent aucune production, aucun déploiement de force. L'impression subie par l'âme s'objective sans doute, mais cela n'a pas lieu en vertu d'un acte spécial; c'est tout simplement un rapport inhérent à l'impression, rapport qui fait qu'elle se dirige d'elle-même vers son objet. Dans les sensations de l'odorat, du goût et du toucher, l'âme, après avoir subi une impression de la part de l'objet,

réagit toujours, soit pour adhérer à l'objet dans l'acte de la jouissance, soit pour le rejeter quand il est désagréable. Mais ces sensations ne sont des connaissances que sous le premier aspect, en tant qu'elles sont passives, en tant qu'elles sont de pures impressions. La réaction de l'âme, qui vient ensuite, n'a rien de commun avec la connaissance. Il nous est donc permis de conclure que dans la connaissance sensitive l'âme est toujours passive, de sorte que sous ce rapport les sensations doivent être considérées comme des effets dus à l'action des objets.

Les objets n'agissent pas toujours sur nos organes d'une manière immédiate; dans les sensations de la vue, de l'ouïe et du *sensorium commune* il y a toujours, entre l'organe et l'objet, une distance plus ou moins considérable. Les corps agissent sur l'organe de la vue par la lumière qu'ils produisent ou qu'ils réfléchissent; cette lumière traverse l'espace, pénètre dans le globe de l'œil et détermine une impression à l'extrémité du nerf optique. Les sons, mouvements vibratoires provenant d'une action quelconque, se propagent dans certains milieux et arrivent jusqu'à l'organe de l'ouïe. La distance qui sépare l'organe de l'objet est en général moindre dans les sensations de l'ouïe que dans celles de la vue. L'objet du *sensorium commune* comprend toutes les sensations particulières qui se reproduisent, en règle générale, à l'extrémité des fibres nerveuses la plus éloignée du cerveau; ces sensations ou impressions doivent être transmises de là, par le canal des nerfs, jusqu'à l'organe central. Si la communication entre le *sensorium commune* et les impressions qui lui servent d'objet n'est pas immédiate, elle a du moins l'avantage capital de se faire par un milieu contenu tout entier dans l'organisme lui-même. *(A suivre.)*

MUSÉE SCOLAIRE

(Suite.)

III

Dans une conférence pédagogique qu'il donnait aux instituteurs délégués à l'Exposition universelle de 1878, M. de Bagnaux préconisait le musée scolaire formé par le maître et les élèves.

Citons ses paroles (1).

(1) Conférence sur le mobilier de la classe, le matériel d'enseignement et les musées scolaires, par M. de Bagnaux, délégué cantonal à Paris, le 27 août 1878. Il fut l'un des fondateurs de l'Ecole Monge dont il organisa le mobilier scolaire. Il fut désigné en 1878 pour faire aux instituteurs appelés à l'Exposition Universelle une conférence sur le *Matériel Sco-*